

Section SIGNALEUR RADIO - PROTECTION ET SECURITE CIVILE

*Les signaleurs sont des bénévoles formés par nos soins.
Formation conçue par la Ligue nationale de ERCI-FRANCE.*



Ils se doivent de faire respecter les arrêtés préfectoraux ou municipaux vis à vis d'une manifestations grand public demandant le blocage complet ou partiel de la circulation.

Leur rôle est d'assurer le bon déroulement d'une manifestation sportive ou culturelle avec un apport sécuritaire sous les ordres de l'organisateur et ce, par moyen radio.

Lors d'une catastrophe, qu'elle soit naturelle ou accidentelle, l'association peut mettre un PC radio ainsi que des bénévoles radio formés à disposition et ce, dans un délai relativement rapide.



**35 années d'expérience au service des
Municipalités ou organisateurs de
manifestations grand public.**

Section PRÉVENTION et RACCOMPAGNEMENT



L'association est au service des organisateurs de soirées festives, d'entreprises, CE, mariages etc ... en mettant des bénévoles et du matériel de contrôle éthylotest à disposition.

Cela peut être pour des actions de prévention ou et de raccompagnement.

Les motifs peuvent être nombreux : peur de rouler de nuit pour nos aînés, la fatigue, l'alcool et depuis un certains temps les produits illicites.

Avec ses 23 ans d'expérience dans ce domaine, elle se positionne N° 1 dans le Sud Alsace.



NOS MOYENS D' ACTIONS

- 1 Véhicule d'intervention
- 1 remorque équipée radio
- Des cônes de signalisation (Type K5a) de différente taille.
- Panneaux (type K10) - 20 pièces
- 25 postes émetteur-récepteur professionnel (Hytera) en mobile et portable.
- Fréquence professionnelle numérique et analogique.
- 1 relais radio couvrant la quasi-totalité du département.
- 1 antenne relais
- 15 postes émetteur-récepteur 27 Mhz
- 1 antenne 27 Mhz
- Groupe électrogène
- Système autonome par énergie solaire
- 3 éthylotests électroniques affichant le taux exact. Ces matériels sont contrôlés et étalonnés comme il se doit tous les 6 mois.
- La totalité des membres sont équipés d'une tenue aux normes ISO20471 : 2013/catégorie 1

Le sérieux de l'association passe par son image de marque

Nos partenaires :



Association enregistrée au
Tribunal de Mulhouse
sous le N° 81 folio 10
et en Préfecture

Reconnue d'intérêt général
Siret : 531 336 923

**ASSOCIATION DE
SIGNALEURS RADIO
et
SERVICE DE PREVENTION ET DE
RACCOMPAGNEMENT**

*De nombreuses municipalités et
organismes leur font confiance*



[Www://signaleurs-transmetteurs-alsace-radio68.fr](http://www://signaleurs-transmetteurs-alsace-radio68.fr)



Une équipe soudée au service de la sécurité des biens et
des personnes lors des manifestations grand public.



1988 - 2023 - 35 ans d'expérience



S.T.A.R 68

*SIGNALEURS et SIGNALEURS RADIO
PREVENTION ET
RACCOMPAGNEMENT PROTECTION ET
SECURITE CIVILE
AMATEUR-RADIO (longue distance)*

Rejoignez-nous



70B rue de Mulhouse
68110 ILLZACH

Tel : 03.89.45.49.07

Mail : 68110.star@gmail.com